

Conditions Générales de Vente (CGV)

Préambule

Gaia Immersion est une auto-entreprise spécialisée dans la conception et l'animation d'expériences d'immersion en milieu naturel, visant la reconnexion à soi, aux autres et au vivant, ainsi que la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Gaia Immersion propose exclusivement des **prestations de service** consistant en de l'accompagnement, de l'animation et des activités encadrées, dans le cadre de week-ends ou séjours thématiques.

⚠ **Gaia Immersion n'est pas un opérateur de voyages** et ne propose pas de forfait touristique au sens du Code du tourisme.

L'hébergement, la restauration et le transport ne sont ni inclus, ni vendus, ni facturés par Gaia Immersion et relèvent de contrats distincts conclus directement entre le participant et les prestataires concernés.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) encadrent la relation contractuelle entre Gaia Immersion et toute personne s'inscrivant à une prestation.

Article 1 : Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les modalités de vente, de réservation et de participation aux prestations proposées par Gaia Immersion, comprenant notamment :

- l'accompagnement et l'encadrement en milieu naturel,
- l'animation d'activités immersives,
- des ateliers pédagogiques et de sensibilisation,
- des temps de réflexion et d'exploration personnelle et collective.

Article 2 : Nature des prestations

Les prestations proposées par Gaia Immersion constituent des **prestations de service indépendantes**.

Elles **ne constituent pas un forfait touristique** au sens du Code du tourisme.

Ne sont pas inclus dans le prix :

- l'hébergement,
- la restauration,
- les transports,
- toute dépense personnelle.

Ces éléments font l'objet d'une organisation et d'un paiement séparés par le participant, directement auprès des prestataires concernés.

Article 3 : Modalités d'inscription et de réservation

L'inscription à une prestation Gaia Immersion s'effectue par **échange direct** (email ou téléphone).

L'inscription constitue un **engagement personnel, volontaire et réfléchi** du participant. Les prestations proposées ne relèvent pas d'une logique de consommation immédiate.

La réservation est confirmée après validation par Gaia Immersion et **réception du paiement**.

L'inscription devient **ferme et définitive** à compter de la réception du règlement.

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, **le droit de rétractation ne s'applique pas** aux prestations de services liées à des activités de loisirs fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

Article 4 : Tarifs et modalités

Les prix sont exprimés en euros (€) et correspondent exclusivement aux prestations proposées par Gaia Immersion.

Le paiement s'effectue :

- **en une seule fois,**
- **par virement bancaire,** selon les informations communiquées lors de l'inscription.

Aucun acompte n'est proposé.

Article 5 : Conditions de participation

Les prestations se déroulant en milieu naturel, le participant déclare :

- être en condition physique compatible avec les activités proposées,
- ne présenter aucune contre-indication médicale connue,
- s'engager à respecter les consignes de sécurité, le cadre collectif et l'environnement.

Gaia Immersion se réserve le droit de refuser ou d'interrompre la participation d'une personne dont le comportement mettrait en danger le groupe, elle-même ou le milieu naturel, sans que cela n'ouvre droit à un remboursement.

Article 6 : Acceptation des risques

Le participant reconnaît que les activités proposées se déroulent en milieux naturels, parfois isolés, comportant des risques inhérents (chutes, blessures, fatigue, conditions météorologiques, etc.).

En s'inscrivant, le participant accepte ces risques en toute connaissance de cause et s'engage à adopter un comportement responsable et prudent.

Article 7 : Mineurs

Les mineurs sont acceptés sous réserve :

- d'une autorisation écrite du représentant légal,
- du respect des conditions précisées pour chaque prestation.

Les représentants légaux reconnaissent avoir pris connaissance des caractéristiques des activités proposées et autorisent expressément la participation du mineur.

Ils demeurent responsables du mineur pendant toute la durée de la prestation.

Article 8 : Annulation par le participant

L'inscription à une prestation Gaia Immersion implique une **démarche volontaire et engagée**.

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

En raison de la nature des prestations proposées, fondées sur l'engagement, la préparation et la constitution de groupes à taille limitée, **aucun remboursement n'est garanti en cas d'annulation**.

Toutefois, en cas de **motif sérieux et justifié** (raison médicale grave, accident, décès d'un proche, force majeure), Gaia Immersion pourra proposer, à titre commercial et non obligatoire :

- un report sur une autre date,
- ou un remboursement partiel ou total.

Cette décision relève de l'appréciation de Gaia Immersion.

Les frais liés à l'hébergement, à la restauration ou au transport relèvent des conditions propres aux prestataires concernés.

Article 9 : Annulation ou modification par Gaia Immersion

Gaia Immersion se réserve le droit d'annuler ou de modifier une prestation en cas :

- de nombre insuffisant de participants,
- de conditions météorologiques ou environnementales compromettant la sécurité,
- de circonstances exceptionnelles ou imprévues.

Dans ce cas, le participant pourra se voir proposer :

- un report,
- ou le remboursement intégral des sommes versées pour les prestations Gaia Immersion.

Aucune indemnité complémentaire ne pourra être réclamée.

Article 10 : Responsabilités

La responsabilité de Gaia Immersion est strictement limitée aux prestations qu'elle vend et encadre.

Le participant demeure responsable de ses choix, de son comportement et de ses effets personnels pendant toute la durée de la prestation.

Gaia Immersion ne saurait être tenue responsable des conséquences résultant :

- d'une initiative personnelle du participant,
- du non-respect des consignes données,
- ou de prestations fournies par des tiers (hébergement, restauration, transport).

Article 11 : Assurances

Gaia Immersion est couverte par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle.

Il est fortement recommandé au participant de disposer d'une assurance responsabilité civile individuelle et d'une assurance couvrant les activités de pleine nature pratiquées durant la prestation.

Article 12 : Nature immersive et transformative des expériences

Les expériences proposées par Gaia Immersion comportent une dimension immersive, réflexive et expérientielle.

Le participant reconnaît que :

- les bénéfices évoqués ne constituent **pas une garantie de résultat**,
- ces expériences ne relèvent **ni d'une thérapie ni d'un accompagnement médical ou psychologique**,
- toute transformation personnelle dépend de l'implication individuelle.

Article 13 : Droit à l'image

Sauf opposition écrite formulée avant ou à l'issue de la prestation, le participant autorise Gaia Immersion à utiliser les images (photos, vidéos) prises dans le cadre des activités, à des fins de communication, sans contrepartie financière.

Article 14 : Données personnelles

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation contractuelle et conformément à la réglementation en vigueur (RGPD).

Le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données sur simple demande.

Article 15 : Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité.

Conformément au Code de la consommation, le participant peut recourir à un médiateur de la consommation.

